

Infrastructures routières

La passerelle piétonne de Plein-Ciel enfin opérationnelle !

FA
Libreville/Gabon

ON peut désormais traverser la Voie-Express à Plein-Ciel en toute sécurité. Le ministre d'Etat en charge des Infrastructures, des Travaux publics, et de l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Oyiba, a livré officiellement, le 16 septembre 2017, la passerelle piétonne achevée depuis le 15 mai dernier à cet endroit.

D'une longueur de 42,90 m pour un poids de 30 tonnes, cette passerelle a une hauteur de 6 m pour permettre aux gros véhicules de passer en dessous.

Pour les riverains, cette infrastructure réalisée par l'entreprise China first highway engineering



Photo : D.R.

Le ministre Jean-Pierre Oyiba traversant la voie de Plein-Ciel en empruntant la passerelle piétonne.



Photo : D.R.

company (FHEC) constitue un véritable soulagement, dans la mesure où cette partie de la Voie-Express a été pendant longtemps le théâtre de plusieurs drames. « Le gouvernement a tenu à réagir face à la situation qui endeuillait les familles sur ce site. C'est un endroit

accidentogène où l'on déplorait pratiquement un mort sinon plusieurs chaque semaine, lié à la traversée de la chaussée par les piétons. Cette œuvre rassure aujourd'hui les populations », a indiqué Jean-Pierre Oyiba. L'œuvre, selon le membre du gouvernement, va se

poursuivre car, les traversées dangereuses sont nombreuses sur la Voie-Express. « C'est une politique qui va se poursuivre à certains endroits sensibles à forte traversée de population. On va démarrer les travaux lorsque les moyens le permettront. La situation

financière difficile dans laquelle se trouve notre pays ne nous laisse pas beaucoup de marge de manœuvre », a ajouté M. Oyiba.

La passerelle piétonne de Plein-Ciel devrait donc soulager les usagers de cette zone de forte affluence. Mais le ministre

s'est entendu réclamer plus d'efforts dans ce sens ailleurs.

« Plein ciel n'est pas le seul endroit où les populations ont demandé des passerelles. Nous aimerions que cela puisse se généraliser à travers la capitale et, pourquoi pas, à l'intérieur du pays », a insisté un riverain.

Selon le ministère des Infrastructures, d'autres passerelles pour piétons sont prévues au niveau de la Fopi, de Pétro-Gabon d'Owendo, au carrefour SNI et au PK 6.

A noter qu'à une centaine de mètres de cette passerelle, les travaux de la buse de Belles-Peintures se poursuivent et la voie pourrait être livrée dans les prochains mois, a indiqué un technicien des Travaux publics trouvé sur place.

Tronçon routier PK5-PK 12

Les travaux redémarrent cette semaine

FA
Libreville/Gabon

MIS à l'arrêt par l'entreprise Colas, en raison d'impayés de la part de l'Etat, les travaux du tronçon routier 2x2 voies, long de 7 km, entre le PK5-PK12 vont reprendre. Le ministre d'Etat en

charge des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, Jean Pierre Oyiba, a annoncé, lors de la livraison de la passerelle de Plein-Ciel, le redémarrage imminent des travaux sur la Nationale 1, notamment sur ce linéaire, ainsi que sur celui du PK23-PK75. En dépit des difficultés financières dans lesquelles se trouve le pays, le minis-



Photo : F.A.

Les engins et le personnel de Colas reprennent les travaux cette semaine entre les PK 5 et 12.

tre d'Etat a indiqué avoir reçu, au sortir du séminaire gouvernemental, des instructions fermes du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, pour réhabiliter la route économique, afin de permettre la fluidité de la circulation et d'apporter la sécurité aux usagers.

« Ce sont des marchés signés en 2012. Malheureusement, la crise économique réduit considérablement

nos moyens. Ce qui fait que les marchés ne peuvent plus suivre leur cours. D'où la nécessité pour nous, responsables des TP, d'intervenir avec la régie. Sur ce point, je vous donne ma parole que la semaine prochaine, les travaux vont démarrer sur la Nationale, sur le linéaire PK23, notamment d'Olam jusqu'au pont Agoula, au PK75 », a assuré Jean-Pierre Oyiba.

Lutte contre la corruption

L'ONU DC offre une formation aux parlementaires gabonais

MSM
Libreville/Gabon

LES experts de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) vont donner une formation aux parlementaires gabonais issus des deux chambres sur la problématique de la lutte contre la corruption, du 19 au 20 septembre 2017, à Libreville. Ce séminaire entre dans le cadre de la présenta-

tion officielle du rapport définitif du premier cycle d'examen du Gabon, en accord avec la Convention des Nations Unies contre la corruption. En marge de la tenue de ce stage, le président de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLEI), Dieudonné Odounga Awassi, et le président de l'Assemblée nationale, Richard Auguste Onouvié, ont échangé sur les tenants et les aboutissants de cette formation.



Photo : D.R.

Dieudonné Odounga Awassi (g) et Richard-Auguste Onouvié (2e à g) au sortir d'une réunion consacrée à la formation des parlementaires gabonais.

C'était au cours d'une rencontre, le 14 septembre 2017, au palais Léon-Mba. Selon le chronogramme arrêté, une présentation

du rapport définitif du Gabon par un professionnel de l'ONU DC sera, d'abord, faite aux députés lors de la journée du 19 septembre. Ensuite, viendra le tour des sénateurs, le 20 septembre 2017.

Il faut rappeler que l'ONU DC a exhorté les autorités gabonaises à intégrer dans son corpus réglementaire national, certaines dispositions de la Convention des Nations-Unies contre la corruption. Dans le même

sens, un autre volet devra concerner l'élaboration d'une loi spéciale anti-corruption dans le cadre de la stratégie de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

Parmi ces dispositions, on note la corruption des agents publics nationaux, la corruption des agents publics étrangers et des fonctionnaires d'organisations internationales publiques (...), l'abus de fonctions, l'enrichissement illicite, etc.

Atelier national sur l'initiative de développement durable du palmier à huile en Afrique (TFA 2020)

L'engagement du Gabon

JM
Libreville/Gabon

A l'initiative de l'Alliance des forêts tropicales 2020 et le WWF Gabon, l'hôtel Méridien de Libreville vient d'abriter, deux jours durant, l'atelier national sur l'initiative de développement durable du palmier à huile en Afrique (TFA 2020). Le rendez-vous était destiné à sensibiliser les parties prenantes autour de la production responsable

d'huile de palme durable, à renforcer l'engagement du secteur de l'huile de palme au Gabon, à présenter le cadre national et les politiques existantes en matière de production de cet aliment. Mais aussi à analyser et adopter les projets nationaux de développement durable du secteur sur la base des résultats de la réunion du 29 septembre 2016, et amorcer la consolidation du plan d'action initié lors de cette même réunion. Le ministre de l'Agriculture,



Photo : Jean Madouma

Le ministre en charge de l'Agriculture, Yves Fernand Manfoumbi, lors de l'atelier.

de l'Elevage, chargé du Programme graine, Yves-Fernand Manfoumbi, président les travaux, s'est félicité de la tenue de cet atelier national qui a abouti à l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre du

schéma pour le développement durable du palmier à huile en Afrique.

« Le Gabon, qui ambitionne d'être un pays émergent à l'horizon 2025, s'est engagé dans une véritable dynamique de croissance économique durable. Ce défi majeur est repris dans le Plan de relance économique (Pre) qui veut faire de ce secteur le premier levier de diversification de croissance et le premier gisement d'emplois à l'horizon 2023. L'initiative pour le

développement durable de l'huile de palme en Afrique, à laquelle le Gabon a formellement adhéré en novembre 2016, constitue, à n'en point douter, un outil important de soutien à la mise en œuvre du plan opérationnel Gabon-vert, composante essentielle du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), tout ceci en conformité avec les conventions internationales dont notre pays est signataire », a indiqué M. Manfoumbi.